



**TERRITOIRES
D'INDUSTRIE**

**RÉFLEXIONS &
CONTRIBUTIONS**

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE VAL'EYRIEUX



**Document de synthèse réalisé à partir des contributions des entreprises du territoire à l'occasion
du Comité de Développement Economique du 21 février 2019.**

M. Florent Troubat
Président du groupe CHOMARAT

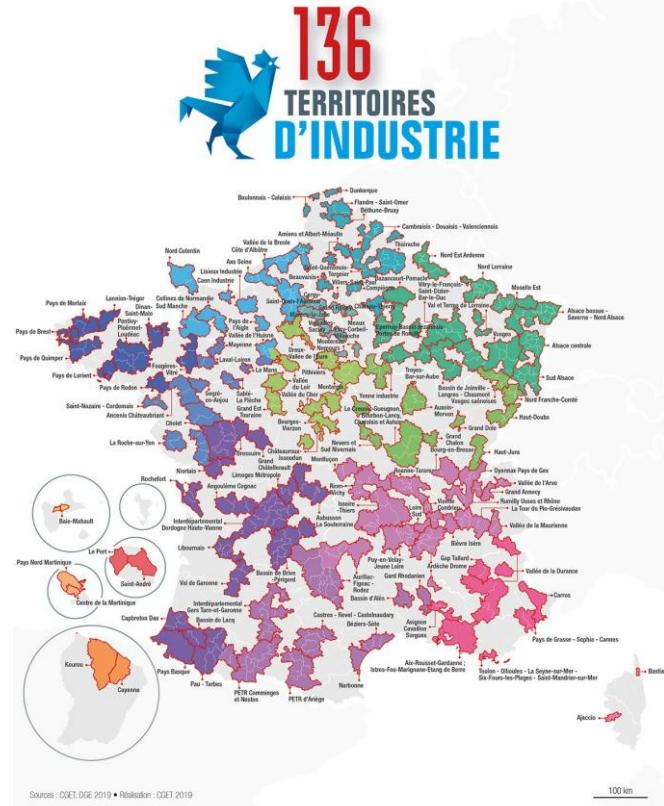
Dr Jacques Chabal
Président de la Communauté de communes Val'Eyrieux

PREAMBLE

136 territoires d'industrie

En novembre 2018, le Premier Ministre Edouard Philippe annonçait l'identité des 124 Territoires d'industrie, devenus 136 début 2019, qui vont pouvoir bénéficier d'un engagement spécifique de l'Etat, avec la mobilisation d'un éventail de politiques publiques en faveur de leurs projets de développement. L'objectif de cette démarche ? Améliorer la compétitivité des entreprises françaises en renforçant l'attractivité des territoires et leur capacité d'innovation.

Ces territoires ont tous ou presque un tissu industriel hérité du passé et maintenu par les entreprises d'aujourd'hui : ce sont pour la plupart des intercommunalités avec une forte identité et un savoir-faire industriel.



18 mesures pour soutenir les projets de territoire

Parmi les mesures qui entreront dans le plan d'action de l'Etat, on peut retenir :

- La priorisation pour ces territoires sur les projets d'amélioration du très haut débit ;
 - Un soutien à l'export ;
 - Un plan d'investissement dans les compétences (PIC) pour la formation des demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés ;
 - La mise en place d'un programme d'investissement d'avenir (PIA) pour proposer une formation adaptée aux besoins des PME industrielles locales ;
 - Des financements de l'innovation sur les sites industriels.

C'est un « panier de services » qui sera mis à disposition des territoires, dans lesquels ils pourront puiser en fonction de leurs projets de développement. 18 mesures au total, avec pour objectif de répondre à 4 besoins identifiés des Territoires d'industrie : recruter, innover, attirer et simplifier.

La Communauté de communes Val'Eyrieux fait partie de ces Territoires d'industrie, avec l'ensemble du Nord-Ardèche.

Dès le mois de décembre, la collectivité s'est mise en ordre de marche pour être force de proposition rapidement.

La gestion de ce dispositif sera décentralisée : si le pilotage est assuré à l'échelle des huit intercommunalités du Territoire d'industrie identifié par un élu régional et un industriel, un comité de projet local animé par un binôme élu-industriel sera aussi formé au niveau des intercommunalités. Sur le territoire Val'Eyrieux, ce binôme sera composé du Dr Jacques Chabal, Président de la Communauté de communes, et de Florent Troubat, Président du groupe CHOMARAT.

En février 2019, Jacques Chabal a invité les entreprises du Comité de Développement Economique de la collectivité, créé il y a plusieurs années et regroupant les principales entreprises industrielles du territoire, à se réunir pour échanger ensemble sur ce dispositif.

Au préalable, un courriel leur a été envoyé leur proposant de faire part de leurs idées et besoins en répondant à trois questions :

Quels sont les besoins du territoire ?

Quelles sont leurs attentes quant à l'offre du territoire ?

Quels sont leurs besoins en interne ?

Cette réunion de travail fructueuse a permis de dégager de nombreux points repris dans les pages suivantes.

Les entreprises locales sont les plus à même de savoir ce qu'il manque ou ce qu'il faut maintenir voire développer sur le territoire pour lui donner les outils indispensables à son essor. Aujourd'hui, le développement d'un territoire, quel qu'il soit, doit passer indubitablement par un travail collaboratif entre les collectivités territoriales et les entreprises locales.

C'est un travail qui est déjà impulsé sur la Communauté de communes Val'Eyrieux.

- >>> Les attentes des entreprises

Être performant et novateur

S'installer sur un territoire rural comporte des avantages certains mais peut aussi apporter quelques contraintes. Travailler pour les réduire au maximum permettra de valoriser au mieux les plus du territoire. Différents points d'amélioration ont été identifiés :

L'accès à des services de téléphonie aux standards actuels (trop de zones blanches) et à des réseaux informatiques et numériques de qualité (des coupures de réseaux récurrentes sur des tâches automatisées sont signalées et sont problématiques pour les industries).

Développer l'économie circulaire, pour faciliter le recyclage des déchets industriels (papier, palettes, films plastiques) et promouvoir des solutions locales.

Etendre le périmètre de la zone d'AFR (Aide à Finalité Régionale) à l'ensemble du territoire, pour faciliter les démarches pour les entreprises étant implantées sur plusieurs communes du territoire.

Être en capacité de former localement

Les difficultés de recrutement des PME industrielles sur le territoire sont les mêmes que celles identifiées à l'échelle nationale. C'est d'ailleurs ce qui pose le plus grand problème aux entreprises locales actuellement. Le personnel technique reste le plus difficile à trouver et/ou à faire venir sur le territoire. La solution pourrait être de développer les formations localement.

Le territoire est déjà doté de plusieurs collèges et d'un lycée performant. Il faut toutefois être vigilant à maintenir et faire perdurer ces établissements scolaires, qui permettent aux jeunes de quitter le territoire moins rapidement pour leurs études.

En complément à l'existant, il faudrait maintenant pouvoir proposer des enseignements en lien avec les métiers de demain et les besoins des entreprises du territoire, développer des formations professionnelles utiles aux entreprises, qui permettraient aux étudiants de faire tout leur cursus localement, et de trouver rapidement du travail sur place.

Du côté des entreprises, il faut développer le lien avec les structures scolaires, se faire connaître auprès des jeunes, présenter les différents métiers existants, pour leur donner envie de se former pour travailler dans les PME industrielles du territoire.

Simplifier en mutualisant

Sur un territoire rural, les services mutualisés sont plus difficiles à mettre en œuvre, de par le peu d'usagers potentiels mais aussi par un manque de visibilité sur les besoins réels. Plusieurs suggestions ont été émises par les entreprises locales :

Réfléchir à la création d'une plateforme logistique partagée pour minimiser les coûts (créatrice d'emplois et avec des effets positifs sur l'environnement). Cela permettrait entre autres une mutualisation des transports, que ce soit les livraisons des fournisseurs ou vers les clients.

Mutualiser les sources d'énergie pour certaines industries qui sont de grosses consommatrices, notamment de GNL. Avoir aussi des interlocuteurs pour que les rénovations et/ou extensions se fassent dans un souci d'économie d'énergie.

Mettre en place un lieu de stockage des déchets avant de pouvoir les faire évacuer, simplifierait considérablement la tâche des entreprises, pour qui ce stockage peut être un réel casse-tête.

Développer des filières de recyclage pour certains matériaux ou déchets comme les palettes par exemple.

Booster l'attractivité du territoire

C'est un des enjeux de la démarche de l'Etat envers les territoires d'industrie, c'est aussi une forte demande des entreprises locales. Un territoire attractif est un territoire sur lequel il fait bon vivre, et qui attire de nouveaux talents. Pour ce faire, plusieurs pistes de travail ont été abordées :

Renforcer le tissu économique existant, mais au sens large : soutenir le tourisme, impliquer les élus, les artisans, le commerce, les industries, mais aussi favoriser et encourager le tissu associatif, médical et universitaire, pour avoir une belle dynamique générale.

Posséder des infrastructures médicales et de santé adaptées est indispensable pour accueillir de nouvelles personnes sur le territoire. Difficile de s'ancrer dans le territoire pour un jeune couple par exemple, quand on sait que la première maternité est à une heure de route.

Inciter nos jeunes à rester sur le territoire avec leurs compétences et leurs idées, et attirer de nouveaux talents.

Posséder des infrastructures hôtelières et restaurants de qualité, avec une offre permanente,, notamment pour recevoir les clients et fournisseurs (fermeture certains jours qui peut compliquer une transaction par exemple).

Maintenir un écosystème et réseau associatif dynamique, avec des évènements culturels, sportifs et touristiques de qualité, qui permettent au territoire de rayonner au-delà de ses frontières et attirent un public friand de ces moments de détente. Notre territoire a d'ailleurs des atouts certains pour les amateurs de pratique sportive nature : air pur, espaces de nature préservés, vallées, plateaux, rivières, lac, etc.

Développer les AOP ou autres appellations qui sont reconnues et très porteuses pour le territoire, et qui permettent très clairement de valoriser les filières agricoles et agroalimentaires.

A partir des retours émis par les responsables des PME du territoire, la collectivité a travaillé à la priorisation des propositions pour la mobilisation du programme « Territoires d'industrie ».

Il en ressort une liste d'actions concrètes qu'il serait nécessaire de mettre en œuvre au plus vite.

- >>> Les priorités du territoire

Former & Recruter

- Crée un **centre de formation des apprentis de l'industrie (CFAI)** sur le territoire, complémentaire à l'offre de formation déjà présente (lycée professionnel, école numérique).
- **Créer une cellule emploi-formation** pour faire face aux problématiques de recrutements et mettre en œuvre une Gestion prévisionnelle territoriale des emplois et des compétences (**GPECT**).
- Réfléchir à des solutions d'accueil adaptées aux nouvelles façons de travailler (travail à temps partagé, éclatement territoire de travail / territoire résidentiel).
- Réflexion pour initier « les écoles de production ».

Attirer sur le territoire

- **Accélérer le déploiement de la THD et améliorer la couverture mobile.**
- Structurer et mener une véritable **stratégie de marketing territorial** à destination des entreprises, entrepreneurs et salariés industriels.
- **Créer des ateliers relais** pour accompagner l'émergence de nouvelles PME industrielles en leur fournissant une solution immobilière adaptée.
- Renforcer les **aides directes** et en faciliter l'accès pour les industries qui investissent sur le territoire.
- Réfléchir aux problèmes de l'habitat, envisager des logements mis à disposition pour les stagiaires, apprentis, etc.

Innover

Renforcer le pôle numérique du Cheylard (Fablab, école de codeur, pôle ressource numérique entreprises) pour en faire un **centre d'accélération local industrie du futur** et développer un volet d'action autour de l'appropriation des technologies de **l'intelligence artificielle** (avec le concours de l'Éducation Nationale et donc du lycée du Cheylard).

Simplifier

Faciliter le travail des entreprises en leur permettant de se consacrer entièrement à leur domaine d'activité passe par la **simplification des démarches administratives, quelles qu'elles soient**.

Sans oublier la **facilitation des démarches de création d'entreprise**, indispensable pour ne pas démotiver dès le départ, déjà en marche avec le pôle entrepreneuriale PôleYrieux, qui accompagne les porteurs de projet.

En synthèse, les axes principaux à retenir de cette première étape de travail :

Val'Eyrieux EST un territoire d'industrie, il convient maintenant de le valoriser et de mettre en marche les actions qui permettront de développer les savoir-faire présents dans son sein.

Il sera important de renforcer le tissu économique existant, à savoir tout ce qui concerne l'environnement immédiat quotidien pour améliorer l'attractivité de notre territoire du plateau jusqu'aux vallées, demandé par l'ensemble des décideurs.

Pour la politique d'emploi, des emplois « utiles » qui peuvent et doivent être créés par une institution, de type Education Nationale ou autre (école spécialisée).

Du côté des énergies renouvelables, notre territoire est déjà bien avancé avec le dispositif TEPOS/TEPCV, et l'existence de la SEMLEER (Société d'Economie Mixte Locale Eyrieux Energies Renouvelables). Les décideurs économiques qui le veulent seront mis en relation avec ses responsables pour faire le point de tout ce que l'on pourrait mettre en commun par cet intermédiaire et notamment le rajouter aux propositions pour les Territoires d'industrie.

Il faut aussi réfléchir à comment impulser une économie circulaire sur le territoire, pour les entreprises qui souhaitent s'investir dans cette démarche.

La simplification des démarches administratives mais aussi la mutualisation de plusieurs services pourraient aussi soutenir l'activité des entreprises.

Certaines actions sont déjà lancées ou ne vont pas tarder à l'être.

En ce qui concerne la communication, un document d'accueil qui présente le territoire et ce qu'il peut offrir à ses entreprises est en cours de réalisation, ainsi qu'un deuxième document plus marketing, qui aurait pour finalité d'attirer des entrepreneurs ou du personnel sur le territoire. Ces documents sont travaillés en concertation avec les entreprises locales.

Il est aussi question de mettre en route, éventuellement :

- Un point d'accueil unique mis en place par Val'Eyrieux/Pôle Eyrieux.
- Réfléchir à un groupe de travail « entreprises », avec peut-être une personne mutualisée (heures dédiées par Val'Eyrieux) qui pourrait gérer l'administratif. Ce groupe permettrait de mutualiser, échanger sur les pratiques et les besoins des entreprises.
- Un WhatsApp Industrie pour mettre les réflexions et demandes des entreprises en communication directe : demandes d'emploi, demandes de formation, richesse de partage des données... les informations doivent circuler plus rapidement entre les entreprises.

ANNEXES

1. Chemin de fer du document « Le petit guide des (futurs) entrepreneurs »
➔ En cours de réalisation
2. Note d'intention pour un document de présentation du territoire de 8 pages
➔ En cours de réalisation
3. Le diaporama « Entreprendre en Val'Eyrieux »
➔ Diffusé sur les évènements à caractère économique du territoire
4. Le supplément de 8 pages réalisé avec le Dauphiné Libéré en 2018
➔ Distribué sur les territoires des éditions de Privas, Annonay et Valence
5. Article « Revue de l'initiative « Territoires d'industrie » »
➔ En date du 7 janvier 2019

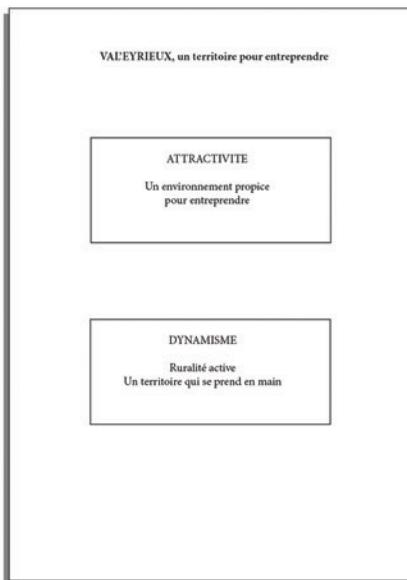
ANNEXE 1 - Le petit guide des (futurs) entrepreneurs

1

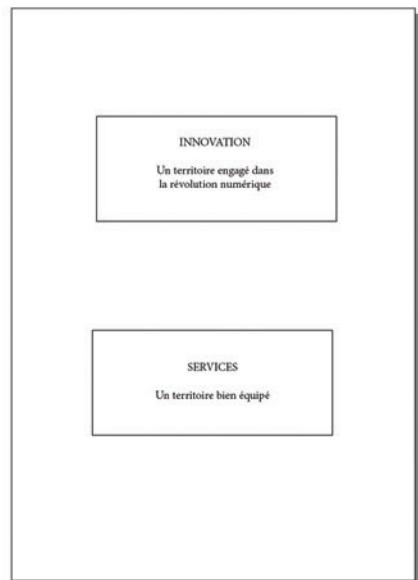


Le petit guide des (futurs) entrepreneurs

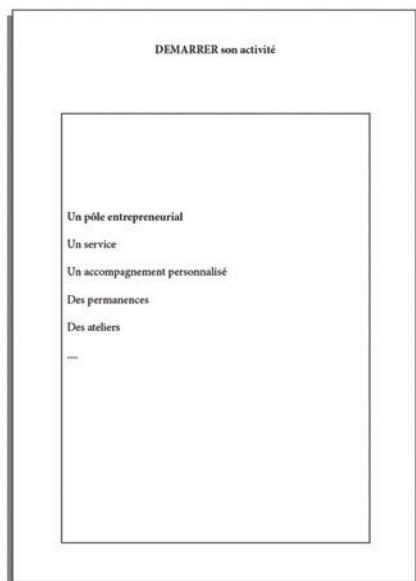
2



3



4



5



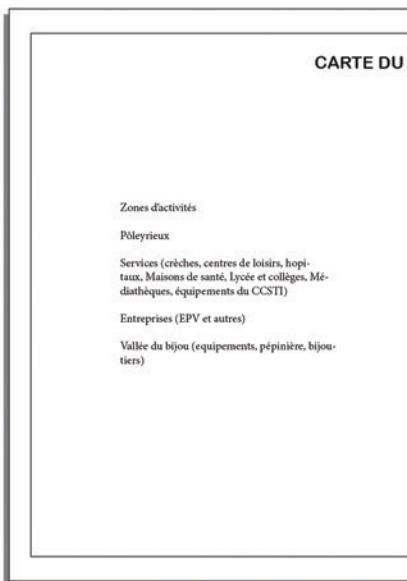
6



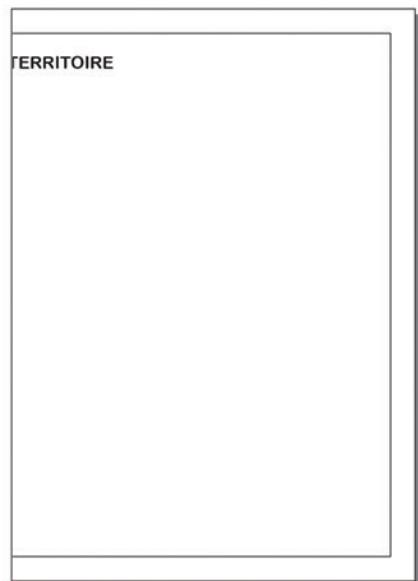
7



8



9



S'INSTALLER sur le territoire

Les zones d'activités

Chiffres et présentation des ZA du Cheylard et de St-Agrève

Dans un local existant**Et en agriculture ?**

Débouchés et circuits courts

Le Comité Local à l'Installation

TRAVAILLER ou RECRUTER**L'emploi**

Vous cherchez un emploi ?

Vous êtes un employeur ?

Télétravailler, c'est aussi possible !

Une économie en 2.0

La fibre optique pour un confort de travail

Un fablab et une communauté de créatifs

L'Ecole Numérique Ardéchoise pour se former aux métiers du numérique

Et toujours un accompagnement des entreprises qui souhaitent passer au numérique

**La vallée du bijou,
plus qu'une marque de territoire**

Un patrimoine et une industrie à soutenir

Deux équipements touristiques

Une pépinière et trois artisans

Des entreprises et des artisans implantés depuis plusieurs générations

En bref et pour faire simple :

Un accompagnement et des outils pour
DEMARRER son activité

Differentes possibilités et un réseau pour
FINANCER son projet

Des solutions adaptées et diversifiées pour
S'INSTALLER sur le territoire

Des partenariats et un soutien logistique pour
TRAVAILLER ou RECRUTER

= un territoire qui se donne les moyens nécessaires pour soutenir ses entreprises, qu'elles soient déjà créées, implantées sur le territoire ou au stade de projet.

Ces entreprises sont installées sur Val'Eyrieux

Chomarat Textile Industries
Altesse - EPV
Perrier bottling machine
Roger Descours Groupe
Eolane
SAMOV (Nider-Leroy Somer)
MECELEC Composites
Teyssier Salissons - EPV
La Source (Eau d'Arcens)
La semelle moderne
Passementerie de l'Ardèche
Ardelaine - EPV
Cheyne éditeur - EPV
Blanchard - EPV

Une entreprise du Patrimoine Vivant (EPV), c'est quoi ?
9 EPV en Ardèche, dont 5 sur Val'Eyrieux

CONTACTS

Pistes de travail pour un document de 8 pages sur le développement économique du territoire

Partie 1 :

► **un état des lieux du territoire tourné Economie**

- Les entreprises présentes
- Les secteurs d'activités représentés
- Les emplois (catégories, secteurs, types....)
- Positionnement géographique central
-

► **Donner la parole aux entreprises :** Pourquoi avoir implanté son entreprise sur le territoire ?

Quels en sont les avantages, les inconvénients, les spécificités ?

- 2 grandes entreprises innovantes
- 2 occupants des pépinières
- 1 artisan/commerçant nouvellement installé et un installé depuis longtemps

Partie 2 : une carte géographique du territoire Eco

- Pôle Eyrieux
- Les zones d'activités
- Les pépinières
- Le fablab
- Les entreprises (dont les EPV) avec pour chaque une mini carte d'identité (secteur d'activité, nombre de salariés, date de création, nombre de sites, siège social, zone de commercialisation....)

Partie 3

► **VE, une collectivité qui s'engage aux côtés des entreprises...**

- Un accompagnement avec le pôle entrepreneurial
- Des aides financières
- Une promotion du territoire (partenariats radios, publications presse, publi-rédactionnels) et des évènementiels (forum de l'emploi, coups de cœur de l'éco, visite ministérielle, rencontres avec le Préfet...)
- Mise en place de partenariats et de dispositifs : TEPOS/TEPCV, ORC, INITIACTIVE, Site de proximité, Chambres consulaires, RENOFUTE, etc.)

► **... et se donne les moyens pour accueillir sur son territoire**

- Zones d'activités et locaux
- Pépinières
- Panel de services à la population
- Soutien au tissu associatif

► **Identifier ses richesses et les développer**

- Etre à l'écoute de ses entreprises avec un Comité de Développement Economique
- Valoriser son patrimoine industriel avec une marque de territoire forte : la vallée du bijou (5 entreprises et 3 artisans en pépinière, deux équipements touristiques)
- Relayer son patrimoine industriel à tous les publics in situ et hors les murs avec le CCSTI
- Reconnaissance comme « territoire d'industrie » par le Gouvernement

A voir : où on place le développement du numérique

ANNEXE 3

VAL'EYRIEUX

Un territoire pour ENTREPRENDRE

Présentation du territoire
de la Communauté de communes Val'Eyrieux
Février 2019

Une IDENTITE forte

Le territoire Val'Eyrieux est à proximité de grandes villes ou bassin d'activités :

- Lyon,
- la Vallée du Rhône,
- Annonay
- Saint Etienne,
- le Puy-en-Velay.

La Communauté de communes Val'Eyrieux, c'est :

- 29 communes,
- 13 369 habitants,
- 510 km².



VAL'EYRIEUX
LE VILLEAGE DES COMMUNES

Des professionnels de la SANTÉ



Trois maisons de santé publiques:
Saint-Agrève, Saint-Martin-de-Valamas, Saint-Pierreville.



Deux cabinets pluridisciplinaires libéraux au Cheylard, terrains de stage (SASPAS, internes, externes)

Deux hôpitaux: Saint-Agrève et Le Cheylard, avec service de radiologie, téléradiologie, échographie, ophtalmologie, etc.

Quatre EPHAD à Saint-Agrève, Saint-Martin-de-Valamas, Le Cheylard et Saint-Pierreville
Un EHPA au Cheylard (Les Rives de l'Eyrieux)

Médecins, dentistes, pharmacies, kinésithérapeutes, psychologues, cabinets d'infirmiers, orthophonistes, podologues, psychomotriciens, ergothérapeutes, HAD (Hospitalisation à Domicile), EPA (prise en charge d'Alzheimer), SIAD (Soins Infirmiers à Domicile).

VAL'EYRIEUX
LE VILLEAGE DES COMMUNES

Un territoire avec du POTENTIEL



Entreprendre sur le territoire Val'Eyrieux, c'est entreprendre dans un territoire à la fois **innovant** et **industriel**, rural et traditionnel, où les **savoir-faire** trouvent naturellement leur place, dans un environnement naturel riche.

Val'Eyrieux, c'est une **qualité de vie**, une palette de **services**, un accès à **l'éducation** et à la **culture**, aux **sciences**, des professionnels de la **santé**, des **équipements sportifs** et **touristiques** de qualité.

Alternative crédible à la Vallée du Rhône et aux métropoles à proximité, notre territoire s'est donné la capacité d'accueillir de nouvelles activités : nous sommes une **ruralité active**, un territoire qui a su maintenir un socle de savoir-faire tout en s'ouvrant à la **modernité** et à **l'innovation**. Industriellement votre.

Dr Jacques Chabal
Président de la Communauté de communes Val'Eyrieux
Maire du Cheylard

VAL'EYRIEUX

Une palette de SERVICES

Des services publics variés de proximité :
La Poste, Trésor Public, Gendarmerie Nationale, Sapeurs Pompiers, Permanences de Pôle Emploi, Site de Proximité Centre Ardèche, etc.

De nombreux services privés :
Agences d'intérim, Cabinet d'avocat, Assurances, Banques, Transports et taxis, etc.

Eta aussi :
Un cinéma, Internet à haut-débit, la fibre, un théâtre de plein air, des salles des fêtes, des gîtes, campings, restaurants et hôtels, de nombreux artisans et commerçants de proximité.

VAL'EYRIEUX
LE VILLEAGE DES COMMUNES

Un accès à L'ÉDUCATION



De nombreux **établissements scolaires** répartis sur le territoire dont :

- Un lycée général et technologique, classé parmi les meilleurs de France, avec une filière e-commerce
- Trois collèges
- 17 écoles maternelles et/ou primaires

Une **école de codeurs numériques** Simplon.VE, diplômante de niveau Bac+2

VAL'EYRIEUX
LE VILLEAGE DES COMMUNES

ENFANCE

Un réseau d'accueil riche



De nombreuses structures d'accueil pour les enfants :

- ➊ 4 centres de loisirs et 2 espaces jeunes
- ➋ Un Relais d'assistants maternels (RAM) intercommunal
- ➌ 4 Crèches et Haltes-Garderies
- ➍ De nombreuses garderies périscolaires ou aide aux devoirs

VAL'EYRIEUX

Un accès diversifié à

LA CULTURE

De nombreux équipements et réseaux culturels :

- ❖ Le CCSTI de l'Ardèche avec
 - L'Arche des Métiers, au Cheylard
 - L'Ecole du Vent à Saint-Clément
 - Planète Mars et son observatoire à Mars
 - L'Astromobile, école itinérante d'astronomie
- ❖ 3 médiathèques, 1 bibliothèque et 12 points lectures
- ❖ Le Pays-Lecture
- ❖ La salle de spectacle de la Chapelle au Cheylard
- ❖ La salle des Arts et des Cultures de Saint-Agrève
- ❖ Deux antennes de l'Ecole Départementale de musique et danse de l'Ardèche



VAL'EYRIEUX

Des EVENEMENTIELS pour tous

Un territoire riche en vie associative et fort d'une programmation culturelle de qualité

- ➊ Festival International des Arts
- ➋ Equiblues
- ➌ Printemps des Poètes
- ➍ La Vallée du bijou et ses événementiels
- ➎ Salon d'automne
- ➏ Festival de Musiques de St-Martin
- ➐ Fête médiévale
- ➑ Spectacles décentralisés
- ➒ L'estiVAL, festival de spectacles vivants



VAL'EYRIEUX



la maison du bijou



La vallée du bijou,
mémorie du patrimoine
industriel des Boutières
et vitrine des savoir-faire
d'hier et aujourd'hui

... et des événementiels

l'atelier du bijou



TOURISME & loisirs

- ➊ Un office de tourisme intercommunal avec quatre antennes

- ➋ Des équipements

La base aquatique Eyrum (un bassin de 1650 m²)

Le lac de Devesset et plusieurs plans d'eau de rivières

La voie douce La Dolce Via

Un réseau de sentiers de randonnées et le Printemps de la randonnée



VAL'EYRIEUX

Le SPORT dans un cadre naturel

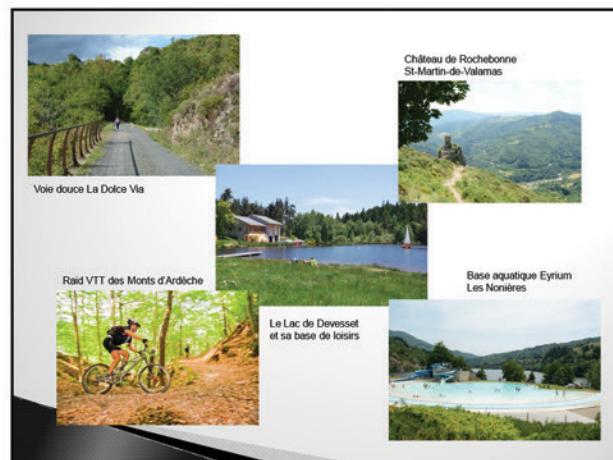
Des **équipements sportifs** pour tous :

- Plateau omnisports
- Terrains de tennis
- Gymnases avec dojo
- Salle de sport, de gymnastique et d'escalade
- Boulodromes
- Stades
- Parcours santé
- Les parcours permanents d'orientation et de VTT
- Plus de 800 km de chemins de randonnée balisés

Des **événements sportifs**:

- Raid VTT des Monts d'Ardèche
- Marathon de l'Ardèche Vallée de l'Eyrieux
- Triathlon et Vétathlon
- Trail

VALEYRIEUX



Une politique de DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

■ Trois **zones d'activités**: Aric Industrie et les Prés de l'Eyrieux au Cheylard, et Rascles à St-Agrève.

■ Un **pôle de développement économique**: Pôleyrieux au Cheylard

■ Une politique de vulgarisation du numérique : avec une **école de codeurs** et le **fablab La Fabritech** au Cheylard

■ La création de la **vallée du bijou**, avec la maison du bijou au Cheylard et bientôt l'atelier du bijou à St-Martin-de-Valamas

■ Un territoire en **ZRR et ZFR**

VALEYRIEUX

Une volonté d'ACCOMPAGNER les entrepreneurs

■ Trois **zones d'activités pour l'installation**

■ Un **pôle entrepreneurial à Pôleyrieux** avec :

- Une pépinière d'entreprises
- Un espace de télétravail
- Une école de codeurs Simplon.VE
- Un fablab La Fabritech
- Des cycles d'ateliers , des permanences

■ Une **pépinière des métiers de la bijouterie** à St-Martin-de-Valamas

■ Des **aides financières** en partenariat avec la Région Auvergne Rhône Alpes

■ Le dispositif « **Val'Eyrieux, Territoire à Energie Positive** » permettant un soutien financier pour les investissements en lien avec la performance énergétique

Zones d'activité de La Palisse et des Prés de l'Eyrieux Le Cheylard

Atelier de Pôleyrieux

Zone d'activité de Rascles Saint-Agrève

Le fablab La Fabritech

Zone d'activité Aric Industrie Le Cheylard





INTERVIEW

Jacques Chabal : « Nous avons doté le territoire d'outils innovants »

P. 2



INFOGRAPHIE

Val'Eyrieux en un coup d'œil

P. 4-5

le dauphiné libéré
S P É C I A L

VAL'EYRIEUX
communauté de communes

SUPPLÉMENT GRATUIT AU NUMÉRO 22739 DU MERCREDI 8 NOVEMBRE 2017

RÉALISÉ EN PARTENARIAT

Comment une ambition devient réalité locale



Photo CC Val'Eyrieux

L'activité économique est une priorité pour les élus de Val'Eyrieux. Innovations numériques, patrimoine, industrie, savoir-faire artisanal, loisirs... Un territoire d'excellence qui se fait une place dans le paysage régional et bien au-delà. L'ambition de Val'Eyrieux est devenue réalité.

VAL'EYRIEUX
communauté de communes

Innovons ensemble ! Vous avez un projet ? Une idée ? Une question ? N'hésitez pas !

Communauté de communes Val'Eyrieux - 04 75 29 19 49 - accueil@valeyrieux.fr - www.valeyrieux.fr

Pôle entrepreneurial Pôleyrieux - 09 70 65 01 17 - contact@poleyrieux.fr - www.poleyrieux.com

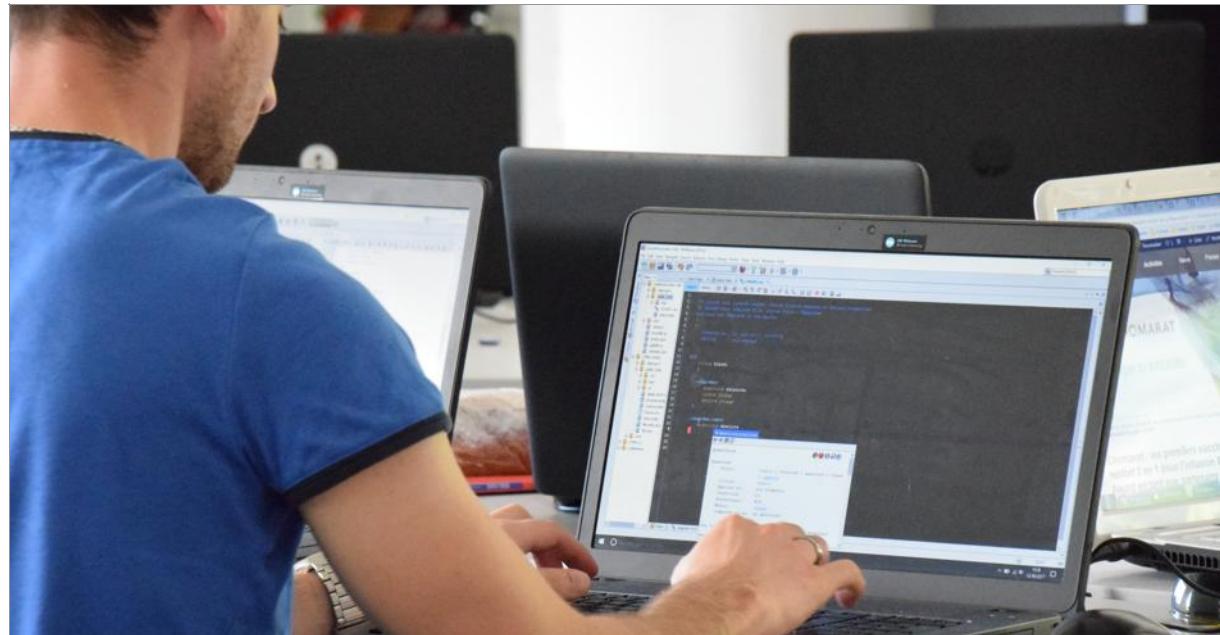
Une ruralité active qui invente son avenir

Le territoire de la communauté de communes Val'Eyrieux, modelé durant des décennies par l'industrie et l'agriculture, a su résister à une violente crise économique. Entre 2012 et 2014 ont été perdus 350 emplois, alors que la jeunesse quittait le pays depuis une dizaine d'années. Les élus ne se sont pas résignés, ils ont fait du développement économique leur credo.

« Les jeunes qui reviennent et ceux qui quittent la ville pour notre territoire au climat plus serein et plus sain portent des projets tout à fait réalistes et ils ont conscience qu'ils vont devoir travailler pour donner vie à leurs rêves », affirme Monique Pinet, vice-présidente de Val'Eyrieux, en charge de la communication et des ressources humaines.

Le territoire a souffert, mais dans la montagne ardéchoise les habitants savent qu'ils ont besoin les uns des autres. « Un territoire rural a des qualités, on connaît la valeur du travail et de la persévérance, et les ruptures technologiques ont pu être absorbées par les ouvriers, sous la houlette de décodeurs économiques innovateurs et pragmatiques », affirme Jacques Chabal, président de Val'Eyrieux. Avant d'ajouter : « Nous avons mis sur pied tous les éléments pour favoriser le développement de Val'Eyrieux. Les services publics et privés, établissements scolaires, structures d'accueil pour les enfants, les équipements sportifs et culturels, le tissu associatif et les infrastructures touristiques constituent un socle à caractère urbain dans un environnement rural serein. »

Les élus ont cherché à préserver le



L'avenir passe par le numérique et les élus de Val'Eyrieux s'y sont préparés. Photo CC Val'Eyrieux

capital patrimonial des savoir-faire industriels locaux, à en favoriser la transmission. « En créant par exemple L'Arche des Métiers, nous avons voulu apporter une ouverture à l'industrie et nous inscrire dans le combat de la mondialisation » ajoute-t-il. « Et l'agriculture n'est pas en reste. Par l'intermédiaire du CLI [Comité local à l'installation], nous sommes en lien avec le secteur agricole. »

Une alternative qualitative

Très vite, sur le territoire on a également considéré que l'avenir passait par le tourisme et le numérique. Au pôle entrepreneurial du Cheylard, s'est

implantée en 2015, l'école de codeurs Simplon.VE, labellisée Grande école numérique. Une troisième promotion de futurs codeurs y élaborera ses projets professionnels en 2017. Aux côtés de cette école numérique, a ouvert en 2017 un fablab, un laboratoire collaboratif de fabrication numérique où sont pensés, dessinés et conçus toutes sortes d'objets.

Tant pour attirer des touristes que de nouveaux résidents, Val'Eyrieux s'est donné les moyens de devenir une alternative qualitative aux métropoles en imaginant des concepts vendeurs, à l'image de la maison du bijou (lire également en page 3). « Pour les familles, nous pouvons proposer un socle cul-

tural et de services qui n'a rien à envier aux propositions des territoires urbains, que ce soient nos crèches ou les activités sportives », argumente Jacques Chabal. Cela tout en veillant à l'équilibre entre la vitalité des centres-villes et le développement de nouvelles zones artisanales et de services. Une vision transversale du potentiel de ce bassin de vie permet en parallèle de retenir des entreprises qui ont choisi d'investir plusieurs dizaines de millions d'euros pour moderniser leurs sites locaux après avoir traversé une phase difficile. Innover et résister restent les maîtres mots de ce territoire.

Louisette GOUVERNE

INTERVIEW

Jacques Chabal, Président de Val'Eyrieux

■ Quelle réalité de Val'Eyrieux voulez-vous promouvoir ?

Nous sommes un territoire accueillant et nous voulons le faire savoir. Nous représentons une alternative crédible à la vallée du Rhône, aux métropoles proches, avec la capacité d'accueillir de nouvelles activités. Parce que nous ne sommes pas un arrière-pays, mais une "ruralité active", nous écrirons notre avenir avec ceux qui vont venir. Des habitants passionnés par leur territoire les attendent.

■ Quels objectifs ont défendu les élus de ce territoire ?

Depuis 15 ans, notre équipe a suivi une ligne directrice depuis la création du lycée polyvalent du Cheylard jusqu'à l'ouverture de l'école de codeurs Simplon.VE et du fablab La Fabritech. Un élus doit faire de la prospective, aussi nous avons tout mis en

œuvre pour doter le territoire d'outils innovants, lui permettant de s'adapter à la globalisation, à notre monde qui bouge. Nous sommes aujourd'hui très inquiets face à la baisse des moyens mis à disposition des collectivités et à leur inégalité, qui pourrait freiner notre développement.

■ Le développement économique reste-t-il votre fer de lance ?

Nous avons maintenu le cap de l'industrie à Val'Eyrieux, les chefs d'entreprise, les ouvriers et la population ont su avaler des révolutions techniques. La modernité des territoires ruraux est de permettre un développement généraliste qui allie une mentalité ouverte à l'innovation et à la création, assise sur un socle de valeurs partagées et des savoir-faire. Elle est un terreau qui permet à des idées performantes fondées sur des intuitions de l'avenir de germer.



Le tourisme, axe de développement du territoire

INTERVIEW

Catherine Faure,
vice-présidente au tourisme



■ *Quelle est la typologie des touristes qui visitent le territoire de Val'Eyrieux ?*

Sur les 1 280 000 nuitées comptabilisées en 2016,

près de la moitié sont liées au parc de résidences secondaires, dont les propriétaires sont de fait les ambassadeurs de notre territoire. Quant aux autres, ils fréquentent des campings (43 %) ou des meublés (33 %) et s'installent pour 8,8 nuits. Cette fréquentation en hausse régulière génère une consommation estimée à plus de 40 millions d'euros.

■ *Qu'apprécient les visiteurs qui fréquentent votre territoire ?*

Nous misons sur nos centres d'intérêt spécifiques : le bijou et nos lieux de médiation scientifique, afin qu'il se passe toujours quelque chose de neuf chaque année et au fil des saisons. Nous savons que 44 % de nos visiteurs viennent pour les paysages et que pour 45 % d'entre eux la pratique d'un sport nature est déterminante. La labellisation du territoire comme Géoparc mondial Unesco Monts d'Ardèche est capitale pour souligner la valeur de notre nature et retenir l'attention de ceux qui recherchent authenticité, calme et qualité de vie. Nous avons cela à l'esprit en investissant sur La Dolce Via, par exemple, pour attirer plus de 20 % de nouveaux venus chaque année.

■ *Comment les investissements de Val'Eyrieux induisent-ils le développement de nouveaux équipements et services ?*

Par exemple, sur La Dolce Via, la formule d'accueil vélo, développée avec l'agence de développement touristique de l'Ardèche, conduit des hébergeurs et prestataires à ajouter des services de restauration ou de location de cycles. Le comité d'itinéraire a établi une liste de réserve foncière ouverte aux investisseurs. La collectivité réfléchit avec le secteur privé pour favoriser ces innovations. La contribution du secteur associatif nous permet également de proposer des bouquets d'activités favorables à un allongement de la saison. La coopération des pôles économique et touristique de Val'Eyrieux vise à conforter cette dynamique globale qui doit séduire tant les touristes que les créateurs d'entreprises.



Les savoir-faire du territoire et l'économie touristique font partie des secteurs sur lesquels Val'Eyrieux mise pour attirer des visiteurs.

Photos Rachel COMBAUROURE et Françoise BATIFOL

1 280 000. C'est le nombre de nuitées enregistrées sur le territoire de Val'Eyrieux en 2016. Un chiffre satisfaisant pour la communauté de communes qui souhaite développer encore plus ses points forts : la Vallée du bijou et le sport-nature.

La Vallée du bijou

Depuis l'ouverture par Charles Murat du premier atelier de fabrication de bijoux en 1868 à Saint-Martin-de-Valamas, les Boutières sont devenues en quelques décennies un haut lieu de savoir-faire en orfèvrerie. Les difficultés économiques n'ont pas épargné ce secteur industriel. Toutefois, cinq entreprises et artisans mettent toujours en valeur le savoir-faire précieux de ce bassin d'emploi. En 2010, les communautés de communes des Boutières et du Pays du Cheylard ont choisi de mettre l'accent sur ce potentiel et installé la Vallée du bijou. Ce concept recouvre le développement de manifestations comme Musique et Or dans la Vallée du bijou en février et sa traditionnelle vente de la Saint-Valentin, le Festival du bijou en septembre, ainsi que la réalisation de produits touristiques comme la maison du bijou au Cheylard, qui propose depuis 2015 un tour d'horizon de l'histoire et des techniques des bijoutiers. Une nouvelle création verra le jour en 2018 : l'atelier du bijou, en place de l'usine

Murat réhabilitée et dont les machines ont été sauvegardées. Les visiteurs enfilent une blouse pour découvrir les gestes des ouvriers du XIX^e siècle. Ce bâtiment sera également une pépinière ouverte à trois artisans d'art qui chacun dans son box testera ses créations et participera à ce projet collectif tout en animant le lieu.

L'économie touristique

L'ambition de Val'Eyrieux est de devenir l'une des premières destinations touristiques de l'Ardèche. Les équipements touristiques et culturels et les diverses manifestations et festivals organisés par les collectivités, associations et compagnies du territoire constituent des éléments importants de cet attrait touristique avec Équiblues à Saint-Agrève, le festival des Articulés au Cheylard, le festival de musique de Saint-Martin-de-Valamas, etc. Durant la période estivale 2016, ce sont ainsi plus de 114 000 visiteurs qui sont passés sur le territoire (sur la base de la fréquentation des équipements touristiques et des manifestations sport-nature et des festivals). Les sports "nature", atout majeur du territoire, drainent un nombre important de visiteurs sur le territoire, notamment grâce aux grands événements sportifs : raid VTT, marathon, trail, etc. Outre les estivants qui fréquentent Eyrium, une base aquatique ouverte au bord du



lac des Collanges, les randonneurs et VTTistes empruntent avec plaisir la Dolce via aménagée sur l'ancienne ligne de chemin de fer construite au XIX^e siècle pour désenclaver les Boutières. Plus sportifs, les adeptes du VTT apprécient les dénivelés du territoire qui proposent 560 km de circuits et 126 km de tour de pays, autour du Cheylard et de Saint-Agrève. Ils se pressent pour la Grande Traversée de l'Ardèche VTT (GTA) dont le parcours de plus de 315 km affiche un dénivelé positif de 5 569 m. Val'Eyrieux dispose également d'une station de trail proposant trois circuits balisés et adaptés au départ de Saint-Agrève pour s'initier au trail, s'entraîner ou se perfectionner.

Louïsette GOUVERNE

ZOOM SUR VAL'EYRIEUX

► ÉCONOMIE

Entreprises sur le territoire (hors exploitations agricoles et professions libérales) : **802**

Création annuelle d'entreprises : **55** (en 2015)

Nombre de visiteurs à Pôleyrieux : **2000 par an**

► AGRICULTURE

301 exploitants en 2010

346 emplois

AOC présentes : Picodon, Châtaignes d'Ardèche, Fin gras du Mézenc
source : recensement Général Agricole

► SOCIÉTÉ

Nombre d'habitants : **13 655**

Nombre d'associations : **315**

Nombre d'élèves : **2 000**

Nombre d'établissements scolaires : **21**

4 crèches et 4 centres de loisirs

► TOURISME

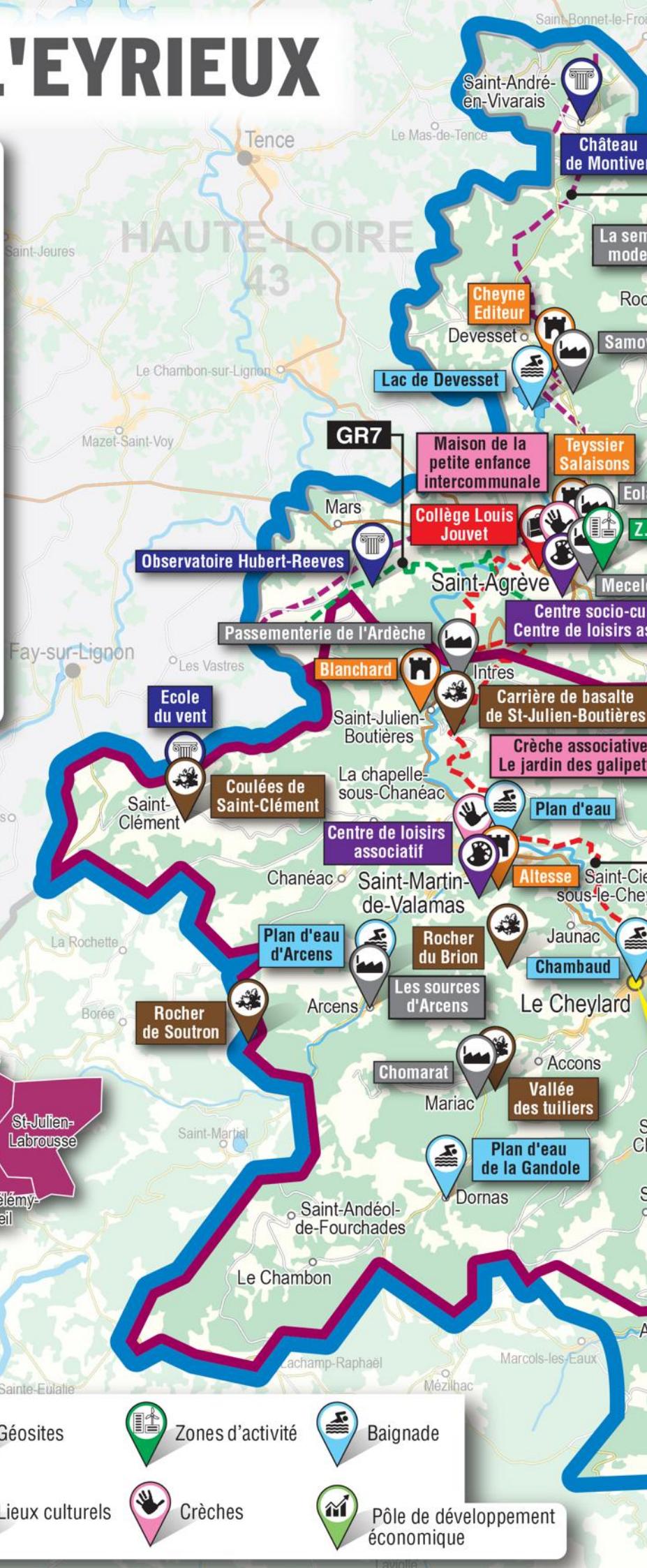
Nombre de nuitées en 2016 : **1,28 million**

source : Flux Vision Tourisme FVT Orange / ADT 2016

Sentiers de randonnée balisés : **730 km**

Chiffres Dolce Via : + de **40 000** passages vélos/piétons au Cheylard en 2016

Randonnée VTT : **560 km** de circuits, **30** parcours balisés



Entreprises



Collèges, lycées



Géosites



Zones d'activité



Baignade



EPV (entreprises du patrimoine vivant)



Centres de loisirs



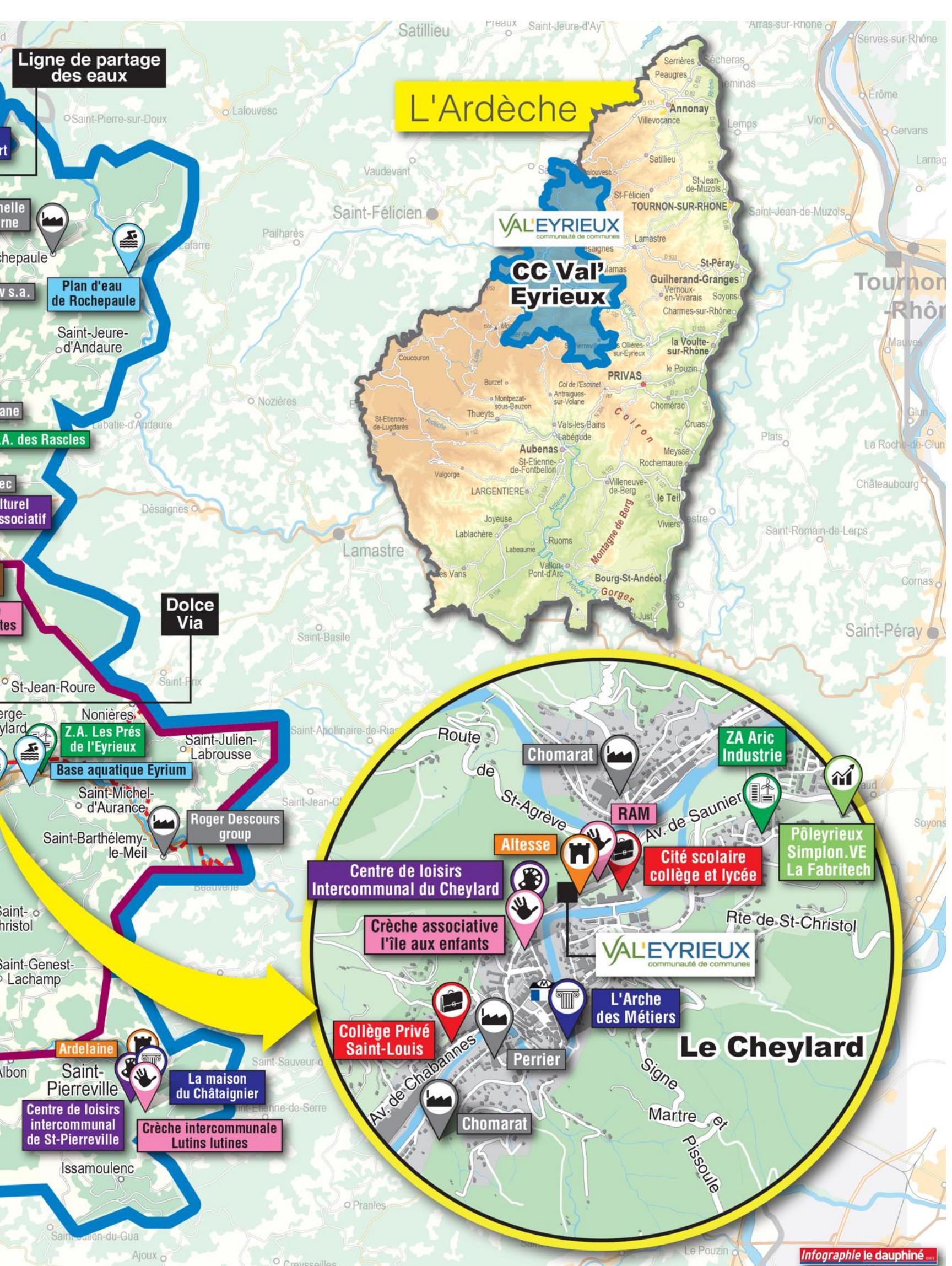
Lieux culturels



Crèches



Pôle de développement économique



Soutenir et accompagner les entrepreneurs

Attirer les entrepreneurs sur le territoire, les soutenir et les accompagner, voilà une autre ambition de la communauté de communes de Val'Eyrieux. Une volonté matérialisée notamment par la mise en place d'une pépinière d'entreprises, des ateliers à destination des PME et une politique valorisant l'installation de zones d'activités. Le tout, sur un "Territoire à énergie positive pour la croissance verte".

Développer

la croissance des PME

La pépinière d'entreprises apporte aux créateurs des moyens pour optimiser leur croissance. Deux ateliers et sept bureaux sont à leur disposition. Alors que la PME JC3D vient de quitter la pépinière, où elle est passée de deux à six salariés, deux autres sociétés ont pris leurs marques : Ellipse Impressions, initiée par Nathalie Bourcet, qui occupe deux bureaux depuis janvier 2016, réalise tout support de communication. Elle voisine avec Tips Automation, un bureau d'étude spécialisé dans les automatismes industriels. Toujours dans la volonté d'accompagner les porteurs de projets, des rendez-vous mensuels destinés aux PME sont organisés à Poleyrieux. Ils peuvent durer de deux heures à une demi-journée. Gratuits et ouverts à tous depuis janvier 2017, ils ont pour ambition d'apporter des informations et des outils aux participants. On peut



Pour soutenir et accompagner les entrepreneurs, Val'Eyrieux a notamment mis en place une pépinière d'entreprises et organise des ateliers à destination des PME. Photo CC Val'Eyrieux



y apprendre par exemple comment utiliser le financement participatif et ce qu'il recouvre, plonger dans un bilan comptable ou bien progresser en matière de sécurité informatique.

Favoriser les zones d'activité

Val'Eyrieux a mis en place une politique proactive pour l'accueil d'activités économiques avec la création de réserves foncières pour les entreprises de toutes tailles et tous secteurs. Ainsi, des lots de 500 à 6000 m² sont disponibles au sein de trois zones : celle de Rascles à Saint-Agrève, Aric Industrie et les Près de l'Eyrieux au

Cheylard. Ces zones d'activités accueillent déjà de nombreuses entreprises industrielles, artisanales, de commerce ou de services.

L'énergie comme levier économique

En mai 2016, Val'Eyrieux a été reconnu comme Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) et s'est engagé à diminuer par deux ses consommations et doubler sa production d'énergies renouvelables (ENR). Ici, la transition énergétique est envisagée comme un levier du développement économique. Des aides sont apportées aux entreprises pour

augmenter leur performance énergétique et une plateforme de rénovation énergétique permettra la montée en compétences des artisans locaux et la mise en relation avec des particuliers souhaitant rénover leur maison. La production locale d'énergies renouvelables couvre déjà 25 % des besoins du territoire et le potentiel de production est encore sous utilisé. Un potentiel dans lequel souhaite investir la collectivité afin d'optimiser les rebondées financières sur le territoire. Vingt centrales solaires sont déjà en cours de création et d'autres projets sont à l'étude.

L.G.

INTERVIEWS

René Julien,

vice-président au développement économique

■ Quelles sont les spécificités des entreprises locales ?

L'innovation et l'apprentissage sont des valeurs que Val'Eyrieux porte depuis toujours. Au sein des entreprises du territoire, l'alternance, la formation technique ont mené le territoire au rang de deuxième bassin industriel du Département. C'est avant tout par les savoir-faire d'un personnel compétent, fidèle et attaché à son territoire qu'ont pu se développer des entreprises de pointe dans le textile, l'électronique, la mécanique de précision, l'agro-alimentaire, la bijouterie... Bien entendu tout le tissu économique profite de cette dynamique avec des commerçants et artisans de qualité qui contribuent à la qualité de vie locale.

■ Quel avenir économique pour le territoire ?



Aujourd'hui, après quelques années moroses, nous voyons des jeunes se réinstaller, des entreprises investir massivement dans la création ou la modernisation d'outils de production. Nos entreprises innovent en permanence et nous les accompagnons au quotidien. Que ce soit par la création de foncier d'entreprise (ZA), du pôle entrepreneurial Poleyrieux en 2012, l'ouverture de l'école de codeurs ou du Fablab, nous mettons en place une démarche proactive qui permet au territoire d'exister bien au-delà du Centre-Ardèche et de continuer à faire rayonner les compétences locales. Le choix fait de la poursuite de l'aide à l'industrialisation, il y a de très nombreuses années, porte ses fruits.

Frédéric Picard,

vice-président au développement durable

■ Sur quel constat basez-vous votre projet TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte) ?

Historiquement Val'Eyrieux est un territoire qui a toujours utilisé ses ressources naturelles pour se développer. Les entreprises ont de tout temps construit des usines le long des cours d'eau pour en extraire l'énergie, les habitants ont utilisé le bois pour se chauffer ou construire, etc. La communauté de communes poursuit aujourd'hui cette volonté de mettre en adéquation un cadre de vie naturel de qualité et un développement économique et humain respectueux de cet espace.

■ Avez-vous des exemples concrets de cette volonté ?

Avec la mise en place du pro-



gramme TEPCV ou la création de la Société d'économie mixte locale Eyrieux énergies renouvelables (SEMLEER), nous dotons le territoire d'outils de soutien au développement. Cela passe par des fonds d'aides à la rénovation de logements, de bâtiments publics ou à la performance énergétique des entreprises, création de centrales photovoltaïques, prime à l'achat de vélo électrique, etc. Ainsi nous travaillons à une politique ambitieuse qui lie développement économique, protection du cadre de vie et transition énergétique.

Ils font déjà bouger les choses...

ILS INNOVENT, PAR DÉFINITION...

Florent Troubat,
président de Chomarat



Quelle représente l'innovation pour un groupe tel que le vôtre ?
À la fois un levier de compétitivité et le moteur de notre croissance future. Nous développons trois activités principales dans les matériaux composites et le textile technique. Grâce notamment à une équipe de recherche et technologie importante.

Quelle est l'importance du territoire pour vous ?

Par son histoire, Chomarat est profondément liée à l'industrie de la soie. Les vers étaient élevés dans les Cévennes, la soie était traitée et tissée en Ardèche et à Lyon... Notre ancrage ardéchois est extrêmement fort ! Le siège opérationnel du groupe est situé au Cheylard depuis la création de l'entreprise, et nous investissons lourdement pour développer en Ardèche nos activités relais de croissance. En outre, trois générations de la famille fondatrice se côtoient au sein de Chomarat, dont la philosophie vise toujours le long terme.

Frédéric Faure, directeur d'Éolane Saint-Agrève



Parlez-nous de la double dimension d'Éolane...
Éolane est une entreprise internationale de 3500 personnes (dont 2000 en France), qui dispose d'un maillage de PME sur tout le territoire français, avec un seul métier : l'électronique. En Ardèche, la société Ardelec a quant à elle vu le jour en 1984 autour du Minitel. Elle a intégré le groupe Éolane en 2010.

Quelle est la spécificité du site de Saint-Agrève, spécialiste de la carte électronique ?

Nous travaillons sur tous les sujets qui commencent à émerger : miniaturisation et automatisation de plus en plus poussées, robotisation, impression 3D, etc.

Quelle est votre vision du territoire ?

Saint-Agrève possède cet avantage d'être un petit village. D'où un faible turnover et des salariés fidèles, ce qui est très important pour les clients. Le territoire possède énormément d'avantages !

Roger Descours, PDG de Roger Descours Group



Depuis quand êtes-vous implanté à Saint-Barthélemy-le-Meil ?
J'ai créé ici mon activité de surgelé en 1978, en partant de rien. Désormais, à partir de ce petit village – à peine plus peuplé que notre siège ! – nous rayonnons dans le monde entier. Nous avons également une usine à la pointe de la technologie, centrée sur la châtaigne d'Ardèche AOP et bio, à Vernosc-lès-Annonay, ainsi qu'un entrepôt frigorifique majeur à Charmes-sur-Rhône.

Le déploiement à l'international est-il inscrit dans votre ADN ?

Absolument. Nous sommes présents en Serbie depuis 1978, au Maroc, au Costa Rica, en Inde, aux États-Unis... Au Chili, c'est moi qui ai construit la filière du surgelé, bien avant les Américains.

Comment envisagez-vous la gestion des ressources humaines ?

Ici, nous privilégions la qualité de vie, l'approche humaine. Mon personnel, c'est mon compte en banque !

Paul-Jean Giraud,
fondateur d'Oktane concept



Quel lien personnel entretenez-vous avec ce coin d'Ardèche ?

Je suis né ici et c'est ici que j'ai fondé Oktane concept en 2011. Je voulais jeter un pont entre le métier de mon père, bijoutier depuis 1999 à Saint-Martin-de-Valamas, et mon activité précédente, le dessin de pièces automobiles, en créant une entreprise de conception assistée par ordinateur (CAO) et d'impression 3D pour la bijouterie. C'était nouveau sur ce territoire. Cela m'a permis d'apporter ma pierre à l'édifice de la "vallée du bijou".

En quoi cette dimension technologique vous-a-t-elle permis de vous différencier des bijoutiers "classiques" ?

L'approche est plus ludique : le particulier vient à l'atelier, s'assied à côté de moi devant mon écran, et nous dessinons ensemble le bijou auquel il pense. J'ai également lancé Alliance parfaite : via un site internet, un particulier dessine lui-même son bijou en trois dimensions, que je me charge ensuite de fabriquer.

ILS SONT LABELLISÉS "EPV" ENTREPRISES DU PATRIMOINE VIVANT

Christophe Castro, directeur général de Blanchard SA



Quelle est l'histoire de Blanchard SA ?

Ce fabricant de fils textiles, de fils techniques et de franges est une vieille entreprise familiale, fondée à Saint-Julien-Boutières en 1935. Trois générations de Blanchard s'y sont succédé jusqu'à la vente de la société à Olivier d'Estaintot en 1996. Nous sommes le leader mondial des franges filées et des franges bouillon, issues du textile et de la bijouterie à la fois.

Quel rapport entretenez-vous avec votre territoire ?

Il est lié à notre lien avec l'innovation. Fort d'une équipe d'une cinquantaine de personnes, Blanchard a toujours été présent ici. Nous y tenons. Nos activités exigent des compétences extrêmement pointues et, donc, une longue formation de nos équipes. Ailleurs, Blanchard ne serait plus Blanchard ! Nous sommes composés de deux holdings, toutes deux labellisées "entreprises du patrimoine vivant", ce qui est assez rare.

Béatrice Barra, cofondatrice d'Ardelaine



Quelles sont les racines d'Ardelaine ?

Nous avons créé cette société coopérative et participative (SCOP) sur le lieu d'une ancienne filature pourvue d'un moulin à eau, à Saint-Pierreville. Cette activité avait cessé depuis une dizaine d'années lorsque des amis et moi avons découvert ce patrimoine et décidé de fonder Ardelaine. En 1982, nous avons relancé la filature en axant notre projet sur la valorisation de la matière première locale produite par 200 éleveurs, et intégré la tonte des animaux, le lavage de la laine, la fabrication d'une gamme de literie et de vêtements, etc.

L'image de la ruralité vous importait également...

Notre but était aussi de créer des emplois et de valoriser l'activité rurale. Autour de 1990, nous avons développé une partie touristique en ouvrant un musée de la laine qui accueille 20 000 visiteurs par an, ainsi qu'un café-librairie et un restaurant. Ici, les gens sont optimistes et ils ont raison : vivre en milieu rural n'est pas un handicap, au contraire !

UNE QUESTION D'ÉNERGIE POSITIVE POUR LE TERRITOIRE

Thierry Gilbert, la Semleer



Quelle est votre implication au sein de la Semleer ?

Lorsque le projet de la Semleer, Société d'économie mixte locale Eyrieux énergies renouvelables, a été lancé, la communauté de communes a souhaité que des acteurs de l'énergie citoyenne entrent dans son capital. Pour ce qui me concerne, l'idée était de profiter de l'expérience d'Aurance énergies, une petite société citoyenne que j'ai cofondée, afin de déployer des centrales solaires à Val'Eyrieux.

Quel objectif poursuit la société dont vous êtes président ?

Aurance énergies est née de l'envie de rassembler des personnes motivées par le développement de l'électricité verte à partir d'éléments fabriqués en France, voire en Ardèche ! Nous avons posé notre première centrale solaire sur le toit d'un café-restaurant à Saint-Michel-d'Aurance. Aujourd'hui, nous en sommes à neuf centrales solaires installées en toiture ; nous devrions parvenir à 17 centrales d'ici à la fin de l'hiver.

Franck Charel, chauffagiste

Avez-vous toujours été actif à Saint-Agrève ?

J'y suis né, et j'y ai installé mon entreprise de chauffage-plomberie-zinguerie voici 23 ans. En matière d'énergie verte, mon équipe et moi avons récemment installé des chaudières automatiques à granulés dans deux bâtiments publics à Saint-Barthélemy-le-Meil et Saint-Cierge-sous-le-Cheylard [projets financés via le dispositif TEPCV lancé par le ministère de l'Environnement en 2014, NDLR]. Au Cheylard, nous allons bientôt poser une chaudière à condensation au fioul, dotée d'un rendement dépassant 96 %. Quatre artisans participent à ce chantier.

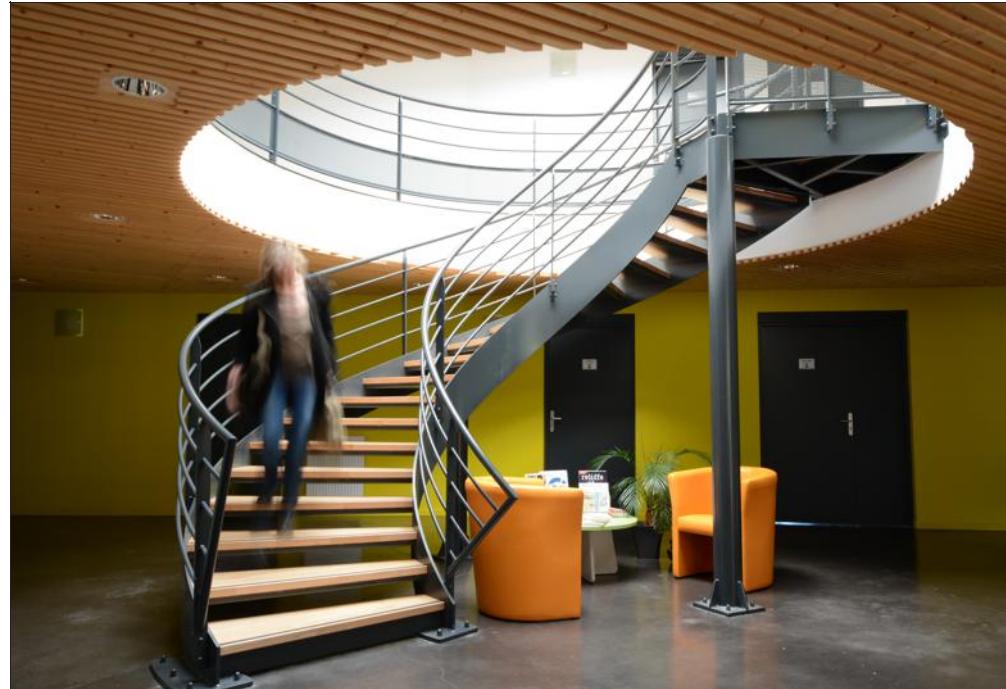
Quelles évolutions avez-vous observées en matière d'énergie ?

Depuis 10 à 12 ans, je remarque un réel intérêt pour le renouvelable. D'abord via les panneaux solaires et photovoltaïques, largement délaissés ensuite au profit du bois, de la géothermie, de l'aérothermie et des pompes à chaleur notamment.

L'innovation numérique au cœur de la montagne ardéchoise



Jean-Bernard Huet présente la dernière imprimante numérique arrivée à la Fabritech totalement made in France. Photo L.G.



Pépinière d'entreprises du territoire Val'Eyrieux, Pôleyrieux a vu le jour en 2012 pour favoriser l'installation et le développement d'entreprises. Photo CC Val'Eyrieux

Jean-Bernard Huet, président de l'association Le Labo. VE, précise un objectif primordial : « Nous souhaitons attirer des créateurs d'entreprises afin qu'ils bénéficient du matériel du FabLab pour tester leurs idées, réaliser des prototypes. L'accès au matériel, qui serait trop coûteux à acquérir quand on démarre, est libre. »

Le numérique n'est pas un gros mot et chacun doit pouvoir s'approprier ces nouveaux usages », affirme Jean-Bernard Huet, président de l'association Le Labo. VE. Très précocement en 2014, les élus ont souhaité se tourner vers le numérique pour permettre au plus grand nombre d'y avoir accès, et permettre aux professionnels d'accéder facilement aux machines à commandes numériques. La réflexion engagée a conduit Val'Eyrieux à répondre à un appel d'offres de l'école Simplon.co, réseau d'écoles de codeurs numériques (il y en avait 25 en France en octobre 2017), dont le siège est à Montreuil (Seine-Saint-Denis). Une première en milieu rural. La candidature acceptée, Val'Eyrieux accueille en 2015 la première promotion de Simplon. VE au sein de Pôleyrieux. La pédagogie appliquée, commune au réseau, re-

pose sur les projets, la formation en ligne et la classe inversée, l'évaluation par les pairs. « Nous n'apportons pas que de la connaissance à ces Simploniens, nous les aidons à retrouver le goût d'apprendre et une dynamique pour rejoindre le monde du travail », rappelle Jean-Bernard Huet. En 2017, une troisième promotion de futurs développeurs (16 dont quatre femmes) se prépare à rejoindre les travailleurs du numérique.

Un FabLab ouvert à tous

En parallèle, le projet de FabLab se concrétise. La Fabritech ouvre ses portes début 2017 et compte déjà de nombreux utilisateurs réguliers. « Nous espérons que les industriels vont venir tester leurs

projets de robotique et créer des prototypes. D'un autre côté, nous sommes là pour montrer à tous les habitants que les imprimantes numériques leur sont accessibles. Il est possible par exemple d'imprimer la copie d'un joint de mitigeur qui a lâché et que l'on ne trouve pas dans le commerce », explique le président de l'association.

Des adhérents commencent à imaginer des projets en lien avec la déchetterie locale. Un vélo à assistance électrique à moins de 500 € grâce à la récupération de matériaux et d'une autre conception que les modèles existants, est en préparation. La Fabritech permet en effet de penser et de fabriquer autrement en lien avec un réseau mondial de « makers ».

L.G.

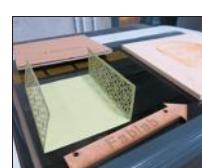
L'ASSOCIATION

→ Le Labo. VE

Le Labo. VE (pour Val'Eyrieux) est une association qui depuis 2015 gère les deux structures installées à Pôleyrieux : Simplon. VE une école de codeurs et la Fabritech, nom donné au FabLab. L'association veut favoriser l'accès au numérique pour tous les publics. Elle souhaite donc transporter hors les murs de Pôleyrieux, plus ou moins régulièrement, du matériel sur tout le territoire pour aller au-devant des habitants.

LA FABRITECH

Elle a ouvert ses portes en janvier 2017. L'atelier de fabrication collaboratif compte 40 adhérents après huit mois d'activité.



Il est équipé, entre autres, d'une fraiseuse à commande numérique, d'un plotter de découpe vinyle, d'une découpeuse laser, de trois imprimantes 3D dont la plus récente utilise quatre matières plastiques différentes en granulats, des PC et autres matériaux.

De l'emploi pour les développeurs



Former des développeurs web et logiciels au Cheylard, permet de répondre à un déficit de main-d'œuvre dans ce secteur sur le territoire, mais plus largement en Ardèche, dans la Drôme et toute la région. Avec la troisième promotion de 16 Simploniens, le marché de l'emploi a été regardé à la loupe et chacun a défini un projet professionnel. Ces futurs codeurs, un public parfois « en difficulté avec l'emploi », qui ont été recrutés sur leurs capacités et leur envie, n'ont pas tous le bac. Cette formation de neuf mois, gratuite, leur permet d'obtenir un titre professionnel reconnu. Ils ont également appris à travailler en groupe et en lien avec la vie économique locale.

ANNEXE 5

Revue de l'initiative « Territoires d'industrie » au 7 janvier 2019

Le contexte :

L'initiative « Territoires d'industrie » a été annoncée par le Premier ministre le 22 novembre dernier à l'occasion du Conseil national de l'industrie. Elle s'inscrit dans une stratégie du Gouvernement de reconquête industrielle et de développement des territoires. L'objectif est de réunir l'ensemble des pouvoirs publics (collectivités territoriales, EPCI, Etat, opérateurs...), les industriels afin d'identifier les besoins du territoire et de concentrer les moyens d'actions pour répondre à ces besoins.

A l'occasion du Conseil national de l'industrie du 22 novembre, le Premier ministre a rendu publics :

- La carte des 124 territoires d'industrie ;
- La gouvernance de cette initiative, qui sera décentralisée au plus près du terrain, par un pilotage régional par le Président de région et un pilotage local par un binôme élu-industriel ;
- Des engagements forts de l'Etat à hauteur de 1,3 milliard d'euros, organisés autour de 17 Engagements, à décliner dans des contrats « territoires d'industrie ».

La gouvernance du projet :

Objet de la contractualisation :

- Contractualisation d'actions et de chantiers au niveau des 124 Territoires permettant de favoriser le développement ou le re-développement d'une activité industrielle.

Une gouvernance à trois niveaux :

- Un comité de projet local (au niveau des EPCI du Territoire d'industrie) animé par un binôme élu-industriel ;
- Coordination confiée aux Conseils régionaux avec la mise en place de comités de pilotage régionaux ;
- Mise à disposition par l'Etat et les opérateurs d'outils adaptés ou dédiés aux territoires d'industrie.

Le Premier Ministre a également exprimé le souhait que ces contrats soient signés rapidement, d'ici la fin du semestre.

Les premières actions concrètes :

- **BPI France** a lancé une expérimentation concrète sur le Volontariat Territorial en Entreprise avec EMLyon business school. AURA sera une des régions pilotes du dispositif.
- **France Expérimentation** a lancé un appel à projet dédié aux « Territoires d'industrie ».
- La **French Fab** a commencé un Tour de France, dont 8 des 9 premières destinations se situent dans les « Territoires d'industrie ».
- La Normandie a été la première région à lancer l'initiative Territoires d'industrie avec une réunion de lancement organisée fin décembre 2018 et la transmission d'un courrier à tous les EPCI concernés pour désigner leur binôme élu-industriel.
- De **nombreuses réunions locales** ont lieu pour s'emparer du sujet, comme en témoigne une significative couverture par la presse quotidienne régionale.

Les prochaines étapes :

Au plus vite :

- o Assurer une visibilité concrète de l'initiative « Territoires d'industrie » et des 17 Engagements de l'Etat : **une circulaire est transmise ce jour aux préfets afin qu'ils apportent une réponse coordonnée de l'Etat sur les territoires.**

D'ici fin janvier :

- o **Stabiliser la gouvernance sur l'ensemble des territoires.** Cela signifie que chaque région ait réuni l'ensemble des acteurs pour une réunion de lancement (la Normandie l'a fait par exemple le 10 décembre) et que chaque « Territoire d'industrie » ait pu désigner son binôme élu-industriel ainsi que son chef de projet ;
- o **Identifier des « Territoires d'industrie » pilotes, 10 à 30 sur l'ensemble des Régions,** pour démarrer la contractualisation ;
- o **Mettre à disposition des Territoires un guide « ressource »,** pour rendre opérationnel les engagements et proposer un contrat-type (non prescriptif et adaptable en fonction des spécificités des territoires). Par ailleurs, chaque Service de l'Etat ou Opérateur devra avoir défini son organisation avec un interlocuteur mandaté pour chacun des Territoires d'industrie (Préfets, Directions régionales, etc.)

D'ici fin février :

- o Dans le cadre de la contractualisation avec les 10 à 30 « Territoires d'industrie » pilotes, il s'agira de s'assurer que les 17 engagements de l'Etat répondent aux besoins des projets des territoires et de procéder aux ajustements nécessaires le cas échéant ;
- o Finaliser les premiers contrats de territoires pour qu'à la fin du 1er trimestre, l'ensemble des contrats des «Territoires d'industrie » pilotes soient signés. Le Conseil national de l'industrie du 5 mars pourrait en être l'échéance.

De mars jusqu'à juin :

- o Déploiement de la contractualisation sur l'ensemble des autres territoires pour signature avant fin juin.

Les principales questions en suspens :

- **Les représentants de l'Etat en région** et dans les territoires souhaitent être davantage informés de l'initiative pour s'en faire davantage le relais.
- o Une série de conférence téléphonique a été initiée en complément de la circulaire à diffuser au plus vite.
- Une vraie dynamique est perceptible au niveau des Territoires, les régions sont positives et en soutien, quoiqu'**en attente souvent d'une concrétisation des engagements de l'Etat**
- o La Circulaire permettra aux Préfets de prendre contact avec les conseils régionaux pour initier la démarche localement ;
- **Les opérateurs et services de l'Etat** prennent conscience de la particularité d'une approche du « bas vers le haut » pour innover sur leur mode de fonctionnement.
- o Ce sera l'un des principaux chantiers à traiter lors des premières contractualisations pilotes.

Territoires d'industrie, illustration d'une nouvelle approche et une nouvelle méthode de travail avec les territoires et les collectivités au service de l'Industrie et des territoires (largement inspirée par la méthode « Coeurs de ville ») :

Cette nouvelle approche repose sur trois principes :

- Un principe de ciblage visant plus spécifiquement à soutenir nos entreprises sur 124 territoires à forts enjeux industriels. Si parmi ces territoires, la moitié sont en tête des créations des emplois industriels, un quart sont largement en deçà de la moyenne et donc en attente de ré-industrialisation (ex. emblématique Aubusson-La Souterraine)
- Le deuxième principe est un principe de gestion décentralisée. Les projets devront d'abord être gérés et animés par les acteurs locaux : industriels, maires, présidents d'EPCI. Une approche « du bas vers le haut », qui conduira à mettre les politiques nationales ou régionales au service des projets de territoires et non l'inverse.
- Troisième principe : une animation transversale en mode projet, interministériel, interopérateurs. Les moyens sont à la fois financiers, avec plus d'un milliard d'euros de financements orientés en priorité vers ces territoires, administratifs, techniques et humains.

Les conditions de réussite :

- Le rythme donné à l'initiative est essentiel avec une réunion au niveau ministériel par mois, soit une réunion de travail (comme la présente réunion), soit un point à l'occasion d'un déplacement (proposé pour le prochain point).
- La décentralisation du pilotage est un acte de confiance vis-à-vis des collectivités. Elles doivent se saisir pleinement de leurs compétences.
- Il s'agira par ailleurs, via la contractualisation, de répondre aux principaux besoins des acteurs industriels pour développer ou redévelopper l'attractivité industrielle du territoire. L'implication des acteurs industriels locaux dans la démarche pour mettre sur pied le projet de territoire est indispensable.
- Le soutien à l'ingénierie des territoires les plus fragiles sera essentiel pour la réussite de la démarche. L'engagement de la Banque des territoires est extrêmement important. Il en va de même de Business France, qui à travers le cofinancement apporté par le CGET au contrat d'objectifs et de moyens, va délivrer gratuitement un accompagnement spécifique « attractivité/export » au service d'une vingtaine de territoires, dont cinq qui vont bénéficier d'un accompagnement renforcé.
- Notre agilité et notre capacité à adapter les initiatives/appels à projets aux projets des territoires (par exemple : programme « territoires d'innovation »).
- Le principe de « Territoires d'industrie » pilotes qui donneront l'exemple et envie aux autres de les suivre est un levier essentiel

Exemples concrets d'actions ou de chantiers qui pourraient être inclus dans les contrats « Territoires d'industrie » :

- Campus des métiers sur le modèle de celui de Clermont-Ferrand (projet à St Omer) / Académie de la mobilité électrique (projet à Elbeuf)
- Incubateurs / accélérateurs digitaux locaux (déclinaison locale des Accélérateurs proposés par l'Institut Montaigne et faisant l'objet de la Mission Cattelot-Grandjean)
- Simplification : expérimentation fiscale (CVAE réduire sur zone industrielle) (en cours à Port Jerome) ;
- Simplification : mutualisation de tarifs réduits pour électro-intensivité (demande de Fos)
- Ligne pilote Industrie 4.0 dans des lycées professionnels (projet en cours à St Quentin)
- Offre immobilière adaptée pour mobilité de cadres (besoin identifié à Flers)
- Mobilisation sur attractivité des métiers de l'industrie auprès des Collégiens ou des Lycéens (en cours à Romorantin)
- Transports en commun entre zones de résidence et zones industrielles (besoin identifié à Rousset)
- Portage d'immobilier industriel (notamment pour la partie logistique) (en cours à Chalons).